

ATTESTATION DE CONNAISSANCES ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPÈCES DOMESTIQUES
- RS 5650 -

Obligatoire pour toute activité en rapport avec les animaux de compagnie

Durée chien - chat : 18h / Chien : 14h / Chat : 14h / Chien-chat-autres* : 22h

***autres animaux de compagnie : oiseaux, petits mammifères et poissons domestiques**

L'objectif

L'objectif est de former les personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie. La formation et l'évaluation sont obligatoires pour toute personne, exerçant une activité rémunérée ou non en rapport avec les chiens, les chats.

Les débouchés

La formation s'adresse aux personnes, en contact direct avec les chiens et les chats, exerçant à titre commercial des activités de transit ou de garde, d'éducation, de dressage, de gestion de fourrière, de refuge et d'élevage.

Prérequis Aucun prérequis nécessaire en termes de connaissance



Formatrice principale :

Valérie Gallois,
professionnelle de l'Education
Canine Comportementaliste

Responsable formation continue et formation courte :

Anne-Laure Parisot

Référente administrative :

Sandrine Fusier

Campus de Merdrignac

6 rue du Porhoët, 22230 Merdrignac
Tel: 02 96 28 41 61
Portable: 07 84 53 22 98
Mail: cfa.merdrignac@educagri.fr



Programme de la formation

Formation préparatoire à l'évaluation :
en face à face, échanges avec
participants et intervenant
professionnel

JOUR 1 et 2 : Tronc commun : 10h
(J1 : 9h-12h : 13h-17h) : (J2 : 9-12h)



Le tronc commun chien chat comporte 7 domaines :

- droit et réglementation
- aménagements, hygiène et confort des locaux hébergeant des chiens et/ou des chats
- transport des animaux
- bases de l'alimentation
- la santé animale
- bases de la reproduction des animaux
- bases de la sélection animale : génétique



JOUR 2 : spécialité chien (4h) de 13h à 17h

- Réglementation spécifique au chien
- Agencement, conception et équipements des infrastructures canines
- Maîtrise de l'alimentation canine
- Prophylaxie médicale et sanitaire dans le secteur canin
- Maîtrise de la reproduction canine
- Connaissance de la sélection canine
- Connaissances de base du comportement canin



JOUR 3 : spécialité chat (4h) de 8h à 12h

- Réglementation spécifique au chat
- Agencement, conception et équipements des infrastructures
- Maîtrise de l'alimentation
- Prophylaxie médicale et sanitaire dans le secteur félin
- Maîtrise de la reproduction féline
- Connaissance de la sélection féline
- Connaissances de base du comportement félin

Certification QualiFormAgri

Admission

- Contact par mail ou téléphone
- Conseil sur le financement des formations
- Accueil et accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Formation en présentiel ou en distanciel

Évaluation :

- 45 questions, (QCM informatique)
- une durée de 45 minutes

Sessions de formation prévues sur :

www.lycee-merdrignac.educagri.fr/la-formation-continue.html

